



HAL
open science

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2016, Université de Rouen. hceres-02037904

HAL Id: hceres-02037904

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037904>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

- Université de Rouen

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Homme, sociétés, risques, territoires

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)* situé dans le champ *Homme, sociétés, risques, territoires* a pour objectif de former des étudiants dans le domaine des activités physiques et sportives.

La mention de licence *STAPS* comporte quatre parcours : *Education-motricité (EM)* ; *Entraînement sportif (ES)* ; *Management du sport (MS)* ; *Activités physiques adaptées et santé (APAS)* ouvert en 2014.

Synthèse de l'évaluation

Le parcours *Education-motricité (EM)* permet l'acquisition de compétences dans les activités physiques sportives et artistiques en milieux éducatifs, scolaires et périscolaires (effectifs en 2010 : 45, en 2011 : 55, en 2012 : 76, en 2013 : 88, et en 2014 : 104). Le parcours *Entraînement sportif (ES)* a pour objectif le développement de connaissances et compétences dans le but d'encadrer en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel (effectifs en 2010 : 54, en 2011 : 60, en 2012 : 57, en 2013 : 76, et en 2014 : 41). Le parcours *Management du sport (MS)* a pour objectifs de former les étudiants à participer au développement des activités physiques et de loisirs au sein de structures privées ou publiques ainsi qu'au développement des aspects stratégiques et décisionnels d'un projet (effectifs en 2010 : 49, en 2011 : 59, en 2012 : 53, en 2013 : 61, en 2014 : 60). Enfin, le parcours *Activités physiques adaptées et santé (APAS)* ouvert en 2014 (55 étudiants) a pour objectif de former les étudiants à l'intervention auprès de populations ayant des troubles fonctionnels et métaboliques, des troubles sensoriels et moteurs, des troubles du comportement et de la personnalité, des déficiences intellectuelles, une inadaptation sociale, des troubles liés au vieillissement, mais aussi et surtout une maladie chronique.

Les objectifs de formation suivis sont orientés dans une perspective de prévention-santé ou de réadaptation ou d'intégration de personnes présentant l'altération d'une fonction physique ou psychique. L'unité de formation et de recherche (UFR) *STAPS* de Rouen n'a pas mis en place de capacités d'accueil. Les effectifs de L1 sont en augmentation depuis 2010 (2010 : 484 étudiants, 2011 : 593, 2012 : 611, 2013 : 746, 2014 : 786).

La mention qui présente une offre de formation variée est très bien positionnée dans son environnement local. Celui-ci est porteur avec notamment un fort lien avec les fédérations et les ligues sportives. Le cursus offre une place significative pour les stages. Ceci est un point fort concernant les dispositifs de pré-professionnalisation. Les dispositifs de recrutement et d'aide à la réussite semblent efficaces comme en témoigne d'ailleurs un taux de réussite intéressant en première année (L1) et important en troisième année (L3) et master. Malgré cela, compte tenu du nombre d'étudiants et du nombre de parcours, la question de la soutenabilité est posée. Il est difficile d'imaginer que le pilotage de la formation ait pu être optimal en l'absence d'informations fiables sur le suivi de l'acquisition des compétences, compte tenu du manque de données sur le suivi des diplômés, et enfin en l'absence de conseil de perfectionnement durant une grande partie du contrat. Un effort très important est à réaliser pour combler ces lacunes. Enfin, la place du numérique quasiment inexistante, et la trop faible place de la recherche dans le cursus sont des points à revoir dans l'ensemble du cursus.

Points Forts

- L'environnement local qui est porteur avec des liens forts avec les fédérations et les ligues sportives.
- La place des stages.
- L'offre de formation variée.

- Un dispositif de recrutement et d'aide à la réussite efficace produisant un bon taux de réussite en L3.
- La structuration efficace de l'équipe pédagogique.

Points Faibles

- Très peu d'enseignants-chercheurs titulaires par rapport au nombre d'étudiants.
- L'autoévaluation en cours de formation.
- La place du numérique dans le cursus.
- La collecte d'information sur le devenir des étudiants.
- La place de la recherche.

Recommandations

Un effort important est à réaliser dans le suivi des étudiants ainsi que sur l'autoévaluation de la formation en cours de contrat.

L'utilisation du numérique doit être développée dans le cadre des formations mais également par exemple dans le cadre du suivi des étudiants. Une politique de sensibilisation et de formations des enseignants est à envisager.

La place de la recherche dans la formation doit être développée de façon significative en l'intégrant plus dans les formations et en exploitant mieux le potentiel des unités de recherche de rattachement.

Une vigilance est à apporter sur l'intérêt de spécialiser le cursus dès la deuxième année (L2) ainsi que l'importance de maintenir la capacité d'encadrement (masse critique/capacité d'accueil) des stages depuis la L2 notamment au regard des évolutions et de la reconnaissance du parcours *Entrainement Sportif*.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Cette formation est composée de quatre parcours : <i>Education-motricité (EM)</i>, <i>Entraînement sportif (ES)</i>, <i>Management du sport (MS)</i>, <i>Activités physiques adaptées et santé (APAS)</i>.</p> <p>La formation licence de Rouen s'inscrit dans une continuité licence master et propose une formation cohérente aux regards des objectifs de formation et des différents référentiels nationaux des compétences professionnelles.</p> <p>Pour chacun des parcours, 1) les objectifs pédagogiques sont clairement présentés et 2) les emplois visés (notamment localement) sont spécifiés parcours par parcours.</p> <p>Le cursus comprend deux années communes avec le choix de huit matières optionnelles (270 h Equivalant Travaux Dirigés, ETD) dites de « préprofessionnalisation » ou « d'ouverture culturelle ». Dans ce tronc commun, 18 enseignements sont mutualisés entre les parcours APAS et ES.</p> <p>Les parcours sont conçus pour remplir les conditions d'obtention de cartes professionnelles ou d'un brevet d'état ou diplôme d'état dans une spécialité sportive. La formation est conçue en accord avec certaines fédérations sportives (<i>e.g.</i> football) ou ligues (badminton et handball).</p> <p>Les correspondances entre les contenus et les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont clairement présentées.</p> <p>La spécialisation professionnelle apparaît néanmoins tardivement. En effet, la spécialisation par parcours s'opère uniquement en L3 avec uniquement des choix de modules dans les années précédentes.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les parcours de la licence <i>STAPS</i> de l'Université de Rouen sont également présents au sein de la même COMUE (Communauté d'universités et établissements) à l'Université de Caen. Ceci est justifié par une forte demande sociale. L'Université de Rouen ne possède pas de capacité</p>

	<p>d'accueil pour la L1 <i>STAPS</i> contrairement à Caen. De plus les deux sites proposent des formations ayant parfois des orientations différentes, par exemple, la spécialité <i>APAS</i> des deux universités ne cible pas exactement les mêmes publics. En effet, la formation <i>STAPS</i> de Rouen apparait sur certains aspects comme complémentaire de celle de Caen.</p> <p>La formation comporte une licence professionnelle que ne possède pas Caen et, à l'inverse, elle ne propose pas un parcours Ergonomie. Les spécialités <i>ES</i> se distinguent également. Quant aux spécialités <i>APAS</i>, elles semblent complémentaires, orientées vers des publics atteints de maladies chroniques, même si certains éléments du dossier indiquent également à Rouen une attention particulière portée à un public sénior.</p> <p>La mention s'appuie sur les recherches du Centre d'Etudes des Transformations des Activités Physiques et Sportives (CETAPS, Equipe d'Accueil 3832). L'ensemble des enseignants-chercheurs sont inscrits dans ce laboratoire.</p> <p>L'environnement dans le domaine de la performance sportive est riche. Ceci constitue un point positif. Des conventions sont établies avec les fédérations ou ligues correspondant aux options sportives possibles du parcours <i>ES</i>. Toutefois, aucun partenariat avec le tissu entrepreneurial local n'apparait dans le dossier.</p>
Equipe pédagogique	<p>Le pilotage de la formation est réalisé classiquement avec un responsable pour chacune des années du cursus ainsi qu'avec des commissions spécifiques. Le travail de l'équipe pédagogique alimenté par le travail de commissions pluridisciplinaires tente d'apporter une cohérence à la formation. Des commissions se réunissent deux fois par an par champs disciplinaire et communiquent leurs analyses lors des conseils de département qui se réunissent tous les deux mois.</p> <p>La mention fait appel à un nombre extrêmement important de vacataires (n=120) dont des professionnels du milieu sportif et aussi des étudiants parfois sur des volumes supérieur à 40 h ETD. Le dossier ne précise pas forcément le statut, le nombre d'heures d'enseignement, et jamais les unités d'enseignement concernées. Il est difficile d'évaluer cet item avec si peu d'information.</p> <p>Le parcours <i>ES</i> est principalement piloté par quatre enseignants-chercheurs (EC). L'importance du nombre de vacataires pose la question de l'efficacité du pilotage de la formation et de la soutenabilité réelle de la formation.</p> <p>Compte tenu des informations fournies il n'est pas possible d'analyser précisément et complètement cet item.</p>
Effectifs et résultats	<p>Un grand nombre d'étudiants est inscrit en licence <i>STAPS</i>. Les effectifs sont significativement en hausse depuis 2010. En 2014, 1299 étudiants sont inscrits en <i>STAPS</i>. Il y en avait 859 en 2010. Entre les deux périodes le nombre d'étudiants en L1 est passé de 484 en 2010 à 786 en 2014. Une des explications est que l'UFR <i>STAPS</i> de Rouen n'a pas mis en place de capacités d'accueil à l'inverse de nombreux autres UFR <i>STAPS</i> (dont celui de Caen). Les effectifs en L3 parcours <i>EM</i> augmentent de 45 à 104, ceux de L3 parcours <i>ES</i> de 54 à 76 avant de diminuer à 41 en 2014, ceux de L3 parcours <i>MS</i> varient entre 49 et 60. Ainsi, les effectifs en L3 parcours <i>EM</i> sont en augmentation, ceux de L3 parcours <i>ES</i> augmentent jusqu'en 2014, ceux en L3 parcours <i>MS</i> sont relativement stables et ceux en L3 spécialité <i>APAS</i> s'établissent à 55 en 2014. La baisse en L3 parcours <i>ES</i> sur la dernière année est certainement due à l'ouverture de la L3 spécialité <i>APAS</i>.</p> <p>Le département met en place un dispositif conséquent d'information en préinscription, de réorientations post inscriptions, de soutien, de tutorat, de modalités d'évaluation pour favoriser la réussite des étudiants.</p> <p>La réussite en L1 varie de 29 % à 39 %, de 55 % à 70 % en L2 et de 60 % à 76 % en L3. La réussite en L3 parcours <i>ES</i> varie significativement selon les années, de 42 % à 77 %. Si l'on prend en compte les présents, le taux de réussite varie de 59 % à 71 % en L1 et de 73 % à 84 % en L2. Il stagne ou augmente sur la période du contrat. L'afflux d'étudiants n'a donc pas affecté significativement la réussite des étudiants. Ceci est peut être expliqué par la mise en place d'une remise à niveau obligatoire en sciences de la vie pour les titulaires d'un baccalauréat non scientifique ainsi que par le tutorat proposé aux étudiants, ou encore par des entraînements en ligne pour les épreuves réalisées sous la forme de QCM. Malgré cela, les titulaires d'un baccalauréat technologique ont un taux de réussite plus de deux fois plus faible que ceux titulaires d'un baccalauréat général.</p>

	<p>Aucune donnée claire et fiable ne permet de juger de façon satisfaisante de l'insertion professionnelle.</p> <p>Les quelques informations « suggèrent » que les étudiants de L3 parcours <i>EM</i> poursuivent quasiment tous en master. En L3 parcours <i>MS</i> (2011-2012), 9 sur 77 se sont insérés dans la vie professionnelle. Le responsable de la L3 <i>ES</i> indique que 40 % des étudiants de la L3 parcours <i>ES</i> poursuivent en master <i>STAPS</i> de l'Université de Caen.</p>
--	--

Place de la recherche	<p>En L1 et L2 la place de la recherche en termes d'enseignement spécifique est quasiment inexistante.</p> <p>Concernant les L3 parcours <i>EM</i> et <i>MS</i> aucun cours n'est en relation avec la recherche. Le fait que des enseignements soient réalisés par des EC ne signifie pas forcément que les étudiants soient formés à la recherche. Ceci constitue un point faible pour ces deux parcours.</p> <p>Concernant la L3 parcours <i>ES</i> et spécialité <i>APAS</i>, deux UE sont proposées en statistiques et initiation à la recherche pour un volume d'environ 40 h.</p> <p>Le dossier fourni n'est vraiment pas détaillé sur cet item. Aucune UE obligatoire en L1 et L2 ne porte spécifiquement sur la formation à la recherche. Aucune UE ne porte sur la formation à la recherche en L3 parcours <i>EM</i> et <i>MS</i>.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La place de la professionnalisation est très bien intégrée dans le cursus de formation. Elle est traitée durant l'ensemble du cursus (cours et pré-stage) avec une concrétisation en L3. Ceci constitue un point fort. Les formations proposées collent très bien aux fiches RNCP. Les enseignements de la mention font appel à de nombreux vacataires professionnels (surtout en L3). Ces enseignants permettent un lien avec le monde professionnel. Des stages de préprofessionnalisation sont organisés dès la L2. Il existe des UE spécifiques pour former à la recherche de stage. En parcours <i>ES</i>, un large choix de structures d'accueil semble s'offrir aux étudiants. Les structures d'accueil ne sont pas clairement spécifiées pour les autres parcours. Les étudiants sont amenés à construire leur portefeuille d'expériences et de compétences.</p> <p>Il faut noter qu'en L3 parcours <i>MS</i> l'objectif est toutefois plus une poursuite d'étude en master qu'une professionnalisation à l'issue de la L3.</p>
Place des projets et stages	<p>Le cursus est très bien orienté vis-à-vis des projets et stages. Ceci constitue un point fort. Les projets et stages occupent une place différente selon les parcours. La question du parcours professionnel est envisagée dès la première année. Une UE parcours professionnel est proposée en L1 et des choix d'enseignements sont demandés lors de la L2 pour concrétiser à la fois le choix de parcours et le stage en L3.</p> <p>Les stages occupent une place très importante en termes de volume horaire notamment en L3 parcours <i>ES</i> et spécialité <i>APAS</i> (quatre stages entre L2 et L3 dans le but d'obtenir les conditions d'obtention d'une carte professionnelle).</p> <p>L'évaluation est réalisée à partir d'un écrit ou d'un oral ou les deux selon les spécialités ou les stages.</p> <p>Les étudiants des spécialités <i>ES</i> et <i>EM</i> la possibilité de réaliser un stage de 40 h dès la L2. Un stage de 50 à 100 h est obligatoire en L3 parcours <i>EM</i> et <i>MS</i>. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage sous différentes formes de répartition temporelle sur l'année. Cette souplesse est intéressante car elle facilite la mise en stage. Deux stages sont prévus en L3 parcours <i>ES</i> et spécialité <i>APAS</i> (180-200 h).</p>
Place de l'international	<p>Un service de relations internationales est présent au sein du département et fait état du dispositif d'évaluation des effectifs, des lieux de mobilité et des difficultés d'intégrer des universités internationales.</p> <p>Selon les informations peu claires du dossier, il existe chaque année une dizaine d'entrants et de sortants sur la mention. Selon les informations fournies parcours par parcours, ce chiffre semble surévalué. Selon le dossier, il existe un stage sortant au Portugal en 2014-2015 pour la L3 parcours <i>ES</i>, deux accueils d'étudiantes espagnoles en 2015 pour la L3 spécialité <i>APAS</i>, trois à quatre étudiants par an participent à des échanges internationaux pour la L3 parcours <i>EM</i>.</p>

	<p>La possibilité est donnée aux étudiants de L3 parcours <i>ES</i> de faire un stage massé à l'étranger.</p> <p>Des compensations et des modalités d'un tiers temps sont proposées aux étudiants étrangers.</p> <p>Le dossier suggère que de nombreuses conventions existent avec l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, l'Italie, la Roumanie, la Pologne, la Norvège, l'Allemagne, l'Irlande. Toutefois, rien n'indique clairement celles qui sont actives.</p> <p>De façon à favoriser les échanges, le nombre d'heures d'enseignement de langue a été augmenté pour atteindre 120 h sur l'ensemble de la licence. Ceci est un point positif.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La question de l'information pour le recrutement et les exigences de la formation est pleinement considérée. Lors de la Journée Portes Ouvertes, lors de visioconférences ou lors d'informations dans les lycées, un film présentant clairement les exigences de la filière STAPS est projeté (informations sur les exigences de la formation autant pour en faire la promotion que pour dissuader les néo bacheliers qui n'auraient pas le niveau de connaissances scientifiques). Plus de 60 % des étudiants proviennent de baccalauréats généraux (35 % de S, 23 % de ES et 4 % de L). Un tiers des étudiants provient de baccalauréats professionnels ou technologiques. L'OVEFIP (Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle) indique seulement qu'en 2013 sur 84 étudiants issus d'un baccalauréat professionnel inscrits en L1, il en reste 6 en L2 et aucun en L3. Ainsi, les résultats montrent que les étudiants provenant de ces baccalauréats sont plus en difficulté que ceux issus de baccalauréats généraux.</p> <p>Pour pallier à ce problème, des informations claires (<i>e.g.</i> livret de l'étudiant en ligne) sont fournies aux bacheliers pour les aider dans leur orientation. La formation propose un ensemble de dispositif pour la mise à niveau. Le tutorat est proposé sous différentes formes ; pour les unités d'enseignement (UE) fondamentales par les enseignants ou pour l'ensemble de la formation par des pairs. De plus, un point personnel est réalisé trois semaines seulement après la rentrée pour éventuellement proposer un dispositif d'aide (tutorat) ou une réorientation. Le dispositif de recrutement est intéressant et semble bien fonctionner.</p> <p>Des passerelles sont possibles avec des formations paramédicales. Des conventions ont été signées pour accueillir des étudiants (un nombre très limité) à l'institut d'ergothérapie du Centre Hospitalier Universitaire de Rouen, l'institut de kinésithérapie de l'hôpital de Musse, ainsi qu'avec OSTEOBIO de Cachan.</p> <p>L'accès à la L3 est proposé sur VAE (validation des acquis de l'expérience). Certains étudiants peuvent accéder à la L3 spécialité <i>APAS</i> sur VAE (ce fut le cas pour par exemple un diététicien, un étudiant en kinésithérapie). 20 % des étudiants de la L3 parcours <i>ES</i> intègrent le cursus après une procédure de VAE.</p> <p>Un parcours d'excellence est envisagé.</p> <p>Un dispositif d'aide à la réussite est proposé aux athlètes de haut niveau.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Des UE pluridisciplinaires sont constituées (<i>e.g.</i> sciences humaines, sciences de la vie...).</p> <p>Les enseignements sont découpés en blocs de 20 h.</p> <p>Lors des deux premières années, la répartition cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) est relativement classique.</p> <p>Sur les deux premières années la répartition des types d'enseignement est un tiers de CM et deux tiers de TD. Pour la troisième année les CM représentent de 20 % à 55 % des enseignements. La répartition varie selon les spécialités en fonction des caractéristiques attendues des fiches RNCP.</p> <p>La logique expliquant les choix en termes de modalité d'enseignement est relativement claire et cohérente.</p> <p>La place du numérique dans le cursus est très faible. Une des explications serait un manque d'encadrement et de salle informatique</p> <p>En spécialité <i>APAS</i>, les enseignants utilisent une plateforme numérique pour mettre à disposition leurs cours. Aucune information ne permet de</p>

	<p>savoir combien de cours sont concernés.</p> <p>En parcours <i>ES</i>, une politique d'investissement et de formation aux nouvelles technologies est mise en place notamment par rapport à l'utilisation de logiciels. Aucune information ne permet de savoir de quels logiciels il s'agit, ou bien de quels outils il s'agit.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont rationnelles et permettent de continuer son cursus tout en ne cumulant pas un retard trop important.</p> <p>Toutes les évaluations pour les deux premières années sont en contrôle continu (CC) réparties sur l'ensemble du semestre. En troisième année, les évaluations sont pour un tiers en CC et deux tiers en contrôle terminal (CT). Durant la formation il y a une bascule progressive du contrôle continu vers le terminal. Les modalités d'évaluation suivent une progression favorable à l'acquisition de connaissances et à l'intégration progressive de l'autonomie de l'étudiant.</p> <p>Les étudiants sont évalués selon les cas sous forme écrite ou orale. L'évaluation orale est particulièrement utilisée pour les stages et la spécialité sportive (en <i>ES</i> et <i>APAS</i>).</p> <p>Une UE est acquise si l'étudiant obtient au moins 10 de moyenne. Chaque UE possède un nombre spécifique d'ECTS (crédits européens).</p> <p>Un semestre est acquis si la moyenne des UE est au moins égale à 10.</p> <p>Une absence dans une UE ne permet pas de calculer la moyenne.</p> <p>Si sur une année un étudiant a au moins un semestre et à au moins 8 à l'autre semestre il peut accéder à l'année supérieure.</p> <p>Ce système ne respecte pas la loi de l'enseignement supérieur qui stipule qu'un étudiant ayant validé un semestre peut de droit enjambrer.</p> <p>Les étudiants ayant obtenus les deux premières années peuvent se voir décerner le DEUG (diplôme d'études universitaires générales) <i>STAPS</i>. Ceux ayant obtenus les 180 premiers crédits obtiennent la licence <i>STAPS</i>.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Lors du présent contrat très peu d'actions concrètes ont été proposées spécifiquement pour le suivi de l'acquisition des compétences notamment en L1 et L2. Ceci constitue un point faible.</p> <p>Le portefeuille d'expérience est « seulement » actuellement (2015) testé sur cinq étudiants de L2. Il devrait apparaître dans les futures maquettes de la mention.</p> <p>Un cahier des charges par parcours a été mis en place pour le parcours <i>ES</i> (sur les trois ans) pour suivre le développement et l'acquisition des compétences. Ce cahier des charges pourra aider à guider l'étudiant.</p> <p>En spécialité <i>APAS</i> certains TD ou présentations orales sont utilisés pour étudier des cas pratiques et rendre compte de l'évolution des étudiants. Lors des stages de L3 le tuteur doit remplir une fiche concernant les compétences professionnelles.</p> <p>En parcours <i>MS</i> ce suivi est réalisé lors du cours « Méthodologie de recherche de stage » au semestre 5 ou bien au semestre 6 lors du cours « Analyse professionnelle liée au stage ». Le lien entre les objectifs de ce genre de cours et le suivi d'acquisition des compétences ne semble pas forcément évident.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Extrêmement peu de données sont fournies concernant le suivi des diplômés. Seules quelques données de 2012 sont disponibles. Ceci constitue un point faible. Pour pallier à ces manques le responsable du parcours <i>ES</i> a tenté de réaliser une enquête interne.</p> <p>Un service de l'université propose un suivi des étudiants mais des responsables de parcours recueillent également des informations.</p> <p>L'OVEFIP indique qu'en 2012, le taux de poursuite d'études à la suite de la licence <i>STAPS</i> était de 89 % et spécifiquement de 66 % à l'UFR <i>STAPS</i> de Rouen. Concernant ceux qui ne poursuivent pas, 93 % sont en situation d'emploi. Il est précisé que 60 % sont en emploi « précaire » et 40 % en emploi « stable ». La définition d'un emploi stable ou précaire n'est pas fournie. La durée des contrats n'est pas précisée.</p> <p>La spécialité <i>APAS</i> nouvellement mis en place ne dispose pas encore du recul suffisant pour être correctement évaluée.</p> <p>Les données provenant spécifiquement du parcours <i>ES</i> suggèrent que 40 %</p>

	<p>des étudiants L3 ES poursuivent en master localement. Les 60 % restants se professionnalisent ou poursuivent en master ou DU (diplôme universitaire) ailleurs. On ne peut sérieusement pas se fier uniquement à ce type de données pour analyser le suivi.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement a été mis en place fin 2015. Il s'organise au niveau de la mention et peut trouver une existence également dans les parcours sous différentes formes. Avant cette date, aucun conseil de perfectionnement n'a eu lieu.</p> <p>Il semble que seule le parcours ES ait réalisé des réunions spécifiques régulières annuellement de façon à autoévaluer la formation.</p> <p>Le processus d'autoévaluation est trop réduit et manque de structuration.</p> <p>Même si ceci semble être en cours d'amélioration, ceci constitue un point faible lors du présent contrat.</p> <p>Selon le dossier, concernant le parcours <i>ES</i> une commission ES se réunit chaque année pour faire un bilan et les ajustements nécessaires. Au cours de l'année ces échanges sont réalisés par courriel.</p> <p>Des réunions en APAS semblent être réalisées.</p> <p>Concernant le parcours <i>MS</i>, un débriefing « oral » biannuel est réalisé.</p> <p>Il apparaît des informations contradictoires concernant le rôle du récent conseil de perfectionnement qui n'est pas mentionné pour la spécialité <i>APAS</i>.</p>

Observations de l'établissement

REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'HCERES
CHAMP HOMME, SOCIÉTÉS, RISQUES, TERRITOIRES
LICENCE MENTION SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS
PHYSIQUES ET SPORTIVES

Nous tenons à remercier le comité d'évaluation pour son rapport, qui nous paraît refléter, au regard des critères mis en œuvre, notre cursus de formation en licence STAPS. Nul doute que ces remarques et améliorations proposées seront utiles dans le développement de notre licence STAPS dans le futur contrat. Il nous semble néanmoins que certaines appréciations de l'évaluation amènent à un éclaircissement. Nous nous centrerons sur 3 points qui nous semblent saillants :

Le numérique

Sur les deux premières années de licence STAPS, près de 80 enseignements sont présents sur la plateforme Moodle de l'Université. Ces supports de cours, ces aides supplémentaires à la compréhension du cours sont téléchargeables par tout étudiant inscrit. De même, les 4 spécialités de Licence réunis disposent de 65 supports de cours déposés sur cette plateforme.

Pour certains enseignements (7), les étudiants peuvent également utiliser cette plateforme pour réaliser des auto-évaluations sous plusieurs formes (QCM, vrai-Faux, Glisser-coller, réponse courte,...). Ces tests de positionnement leur permettent de se former, et de se préparer aux examens.

De plus, selon la spécialité, plusieurs cours sont dévolus à l'utilisation et à l'analyse de vidéos. C'est le cas par exemple de la spécialité « Education-Motricité » avec l'utilisation de tablettes pour filmer des élèves en activité et préparer les étudiants aux oraux des concours. Les spécialités « Entraînement Sportif » et « Activité Physique Adaptée et Santé » font également appel à des formations liées aux outils d'analyse vidéo (sportsTEC, dartfish,...), statistiques, à des logiciels de planification et de programmation (Propulse), ainsi que plusieurs outils techniques (myotest, optojump).

Le pilotage

Le pilotage de la licence s'effectue à plusieurs niveaux. Le premier niveau concerne les deux premières années, le second correspond à chacune des spécialités. En effet, la délivrance de la carte professionnelle à l'issue de la L2 STAPS (DEUG) nous amène à avoir un regard propre sur ces deux premières années de formation. Pour cela, l'UFR STAPS a mis en place plusieurs commissions (APSA, Sciences de la vie, Sciences Humaines) et un conseil de département. Ce dernier est inscrit dans les statuts de l'UFR. Chaque commission se réunit au moins deux fois par année, le conseil de département tous les deux mois.

Chaque parcours dispose également de sa commission propre. Elles se réunissent 3 fois par an. Enfin, le Conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention se réunit 2 fois par an.

Il faut également préciser, qu'à l'issue de chaque semestre les étudiants de L1 et de L3 sont sollicités pour évaluer leurs enseignements.

Ainsi, à chacun de leur niveau les différentes instances précitées ont amené l'UFR STAPS à demander, par l'intermédiaire de son conseil de Gestion, de nombreuses modifications de maquettes sur le contrat actuel, afin d'ajuster nos contenus, nos modes d'évaluation aux compétences attendues par la fiche RNCP.

La place de la recherche

Chaque étudiant de deuxième année STAPS reçoit un enseignement en méthodologie de la recherche qu'il doit mettre en œuvre en produisant d'une part une recherche bibliographique sous forme de dossier et d'autre part en en faisant une présentation orale. Par ailleurs chacune des spécialités présente un enseignement intitulé « initiation à la recherche » et « statistiques ». De plus, les dossiers de stage sont calqués sur le modèle du mémoire de M1 afin d'initier les étudiants aux exercices de revue de littérature, protocole, analyse et synthèse.


Enfin, dans la spécialité « Management du Sport », certains enseignements proposent une initiation à la démarche et/ou aux outils de la recherche. Par exemple, l'enseignement de « marketing quantitatif » vise à présenter et étudier les principaux outils d'analyse des publics sportifs (consommateurs, spectateurs, usagers). Ce cours dote également les étudiants de connaissance de base sur les tests d'inférence les plus usités en marketing. Les étudiants sont amenés à utiliser les tests, à dégager une analyse des résultats obtenus. L'évaluation de l'enseignement se fait sous la forme d'un dossier réalisé en groupe de 3 sur une analyse d'un public (recueil de données existantes, traitement statistique des données, analyse des données, analyse critique des résultats obtenus, proposition d'une nouvelle démarche d'enquête pour compléter les données existantes). Ainsi l'un des groupes a dû produire, en 2015, un dossier sur l'analyse des usagers du SUAPS de l'université de Rouen à partir des bases de données dont disposait le service. Ainsi, les contenus proposés mettent en avant une démarche d'enquête utilisée pour l'étude des publics en sciences sociales.

Erreurs factuelles contenues dans le rapport HCERES sur l'évaluation

Page 4 il est précisé : "la spécialité APAS de Rouen est orientée vers un public sénior alors que de Caen vers un public atteint de maladies chroniques"... La spécificité de la spécialité APAS de la licence STAPS de Rouen porte sur les maladies chroniques.

Page 6 il est dit : Les étudiants de la spécialité APAS et du parcours ES ont la possibilité de réaliser un stage de 40h dès la L2 alors qu'en réalité il s'agit des étudiants des spécialités ES et EM.

A Rouen le 21 mars 2016

R/O Le Président

Cafer ÖZKUT